

Brisons le silence : **stop à la traite sexuelle**



Guide de discussion pour les facilitatrices et facilitateurs :

combattre, prévenir et stopper la traite sexuelle



Remerciements

Ce guide a été créé par Design De Plume Inc. et des partenaires autochtones qui travaillent afin de stopper la traite des personnes autochtones et de soutenir les survivantes et survivants de la traite des personnes.

Les partenaires comprennent, entre autres : Chiefs of Ontario, Ganohkwasra Family Assault Support Services, Independent First Nations, Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, Ontario Native Women's Association, et autres.

La Table ronde des survivantes et survivants de la traite des personnes a également assuré une révision et une contribution précieuses à l'élaboration de ce guide.

Œuvre présentée sur la page couverture :
« Dancing with Protector »
par Candace Twance (Ojibwée)

Ce projet a été financé par le gouvernement de l'Ontario.



Table des matières

Introduction	4
Comment utiliser ce guide.....	6
Concepts culturels qui sous-tendent ce guide.....	7
Sujets de discussion.....	8
Études de cas	14
Activités	18
Soutien et autosoins.....	25
Aide et ressources	27
Glossaire	28



Introduction

L'Ontario est un centre important de la traite des personnes au Canada et les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQ+ autochtones sont surreprésentées parmi les victimes de ce crime déplorable. Dans de nombreuses communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que dans les communautés autochtones en milieu urbain, la traite des personnes est également appelée exploitation sexuelle. Aux fins du présent guide, la traite des personnes, la traite sexuelle et l'exploitation sexuelle désignent tous l'échange forcé, coercitif, frauduleux ou trompeur de rapports sexuels contre quelque chose de valeur (argent, nourriture, drogues, alcool, transport, etc.).

La campagne **Brisons le silence : stop à la traite sexuelle** vise à favoriser la sensibilisation à l'égard de la traite des personnes en Ontario et à s'efforcer de mettre fin à la traite des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes 2SLGBTQ+ autochtones et d'améliorer les conditions de vie.

Destinée aux fournisseurs de services, aux proches aidants, aux organisations et aux communautés, la campagne fournit des ressources afin de favoriser la sensibilisation et la prévention en matière de traite des personnes grâce à l'échange d'informations. Pour favoriser la discussion, la campagne offre des documents et propose des activités de sensibilisation.

Certaines des activités de la campagne font appel à des soins et à des services qui tiennent compte des traumatismes et de la culture à l'intention des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes 2SLGBTQ+ autochtones.

Le trafic des personnes autochtones est issu de la colonisation, qui a perturbé la

santé et la stabilité des communautés autochtones. À l'époque de la colonisation, des stéréotypes sont apparus au sujet des peuples autochtones qui ont déprécié leur valeur, leur visibilité et leurs cultures. Une vision du monde qui tient compte de la culture et des traumatismes permet de combattre ces stéréotypes et d'améliorer les attitudes et les perceptions à l'égard des peuples autochtones.

La colonisation a tissé de nombreux facteurs pour créer un environnement dans lequel la traite des autochtones a prospéré. Pendant des siècles, la vie des populations autochtones a été et continue d'être perturbée par la condamnation, l'appropriation ou la mise hors la loi de leur gouvernance, de leurs cultures, de leurs terres et de leur économie. Le tissu déchiré de la vie familiale est révélé alors que les communautés luttent contre la pauvreté et les traumatismes intergénérationnels des enfants et des jeunes arrachés à leur famille pour être placés dans les pensionnats autochtones, de la rafle des années 60 et des organismes de protection de l'enfance.

Des abus physiques, mentaux, émotionnels et spirituels ont été et continuent d'être infligés aux enfants et aux jeunes qui ont été arrachés à leur famille. Cela a accru leur vulnérabilité face aux trafiquants du sexe qui ciblent les sans-abris, les personnes en situation de précarité, les personnes en situation de pauvreté et celles atteintes de handicaps intellectuels ou physiques. Les trafiquants du sexe s'attaquent à la faible estime de soi, aux sentiments d'abandon et de désespoir, et au manque de ressources ou d'emploi. Le ciblage des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQ+ autochtones pour la traite des personnes peut se faire en ligne ou au sein des familles. Ces préoccupations

sont des conditions qui s'appliquent aux communautés autochtones, tant en milieu rural qu'urbain.

Les organisations autochtones favorisent les stratégies qui tiennent compte de la culture, des traumatismes et du genre des survivantes et survivants, en collaboration avec les anciens et les gardiens du savoir, afin de sensibiliser le public et de prévenir la traite sexuelle. Les peuples autochtones s'efforcent de mettre fin à la traite des personnes dans le contexte d'une culture de masse qui ne valorise toujours pas leur vision du monde ou leur contribution.

Les personnes qui s'occupent des jeunes autochtones, notamment les familles biologiques, les familles d'accueil, les familles adoptives et le personnel des foyers de groupe, doivent connaître les signes de la traite sexuelle. Ce guide décrit certains signes et indicateurs courants de la traite sexuelle et indique où chercher de l'aide si vous connaissez une personne qui est en danger ou qui est exploitée.

« **Feminine Doesn't Mean Prey** »
Mique Michelle - artiste métisse
franco-ontarienne et muraliste



Comment utiliser ce guide

Le moment est venu de parler ouvertement de la traite sexuelle et de ses conséquences sur les peuples autochtones. Les personnes, les familles et les communautés doivent connaître les signes de la traite sexuelle et se mobiliser pour mettre fin aux abus et à l'exploitation lorsqu'ils se produisent.

Ce guide permet d'explorer comment la colonisation est la cause première de la traite sexuelle des femmes, des jeunes et des personnes 2SLGBTQ+ autochtones. La pauvreté, les problèmes de santé mentale et les dépendances, qui sont un héritage du colonialisme, rendent les peuples autochtones vulnérables. Les trafiquants du sexe ciblent les personnes vulnérables, y compris celles des communautés autochtones en milieu urbain.

Briser le silence au sujet de la traite sexuelle signifie de dire aux jeunes autochtones qu'ils peuvent être qui ils veulent et que personne d'autre n'a le droit de contrôler leur corps ou leur vie.

Ce guide s'adresse aux proches aidants et aux personnes qui fournissent des soins : parents, parents d'accueil, membres du personnel des foyers de groupe, animatrices et animateurs de jeunesse et membres de la famille élargie des personnes exposées au risque d'être victime de la traite.

Il convient toutefois de noter que les proches aidants peuvent également être des auteurs de la traite. Les personnes en position de confiance peuvent exploiter les autres.

Cette ressource s'adresse également aux femmes, aux jeunes ainsi qu'aux personnes 2SLGBTQ+ autochtones qui sont des survivantes et survivants ou des victimes souhaitant offrir leur leadership et leur expertise afin d'aider à prévenir et à

mettre fin à la traite des personnes à des fins sexuelles.

Les fournisseurs de services peuvent partager ce guide avec leur personnel, leur direction, leurs clients et leurs adjoints afin de déterminer où se situent les lacunes dans les services aux survivantes et survivants.

Le guide soutient une formation adaptée à la culture et aux traumatismes (voir le glossaire pour les définitions) afin de favoriser la création d'espaces de discussion sûrs.

Les facilitatrices et facilitateurs sont encouragés à modifier le guide afin de l'adapter aux besoins culturels de leurs communautés.



« Two Spirit »

Fallon Andy - artiste anishinaabe et métisse

Concepts culturels qui sous-tendent ce guide

Concepts culturels qui sous-tendent le guide

Les survivantes et survivants peuvent diriger le travail en tenant compte de la culture et des traumatismes. Les anciens et les gardiens du savoir communiquent des informations culturelles afin de créer des espaces sacrés et sécuritaires dans le but de partager des récits et des enseignements traditionnels. Comprendre la traite sexuelle à travers le regard des survivantes et survivants et l'analyser sous l'angle de facteurs comme le sexe, la race et l'expérience vécue en fait une expérience qui tient compte des traumatismes.

Maria Yellow Horse Brave Heart, travailleuse sociale et experte en santé mentale, s'est penchée sur la façon dont la colonisation, notamment le massacre de Wounded Knee et les pensionnats, a eu un impact psychologique et émotionnel sur les peuples Lakota. Elle a créé le terme de « traumatisme historique » pour décrire le traumatisme subi par les populations autochtones aux États-Unis¹.

Maria Brave Heart a plaidé pour l'utilisation de cérémonies du cercle ou de cercles de partage afin de permettre aux participantes et participants de s'entraîner à être entendus et soutenus. La guérison se traduit par une diminution de la colère, de la tristesse, de la culpabilité et de la honte, et une joie accrue est ressentie par le groupe.

En plus des cercles de partage, il est important de connaître les relations saines que l'on trouve dans les récits. Les récits de la création relient les gens à la terre et à leurs responsabilités.

Les enseignements traditionnels varient d'une nation à l'autre et d'une région à l'autre, car leurs cultures et leurs histoires sont différentes.

Les anciens et les gardiens du savoir des Premières Nations peuvent parler de pratiques comme la purification par la fumée, la roue médicinale, les sept enseignements ancestraux (bravoure, honnêteté, humilité, amour, respect, vérité et sagesse), les sueries et l'utilisation de plantes médicinales comme le cèdre, la sauge, l'herbe douce et le tabac.

Les anciens et les gardiens du savoir métis peuvent parler des liens avec la Terre mère ou de l'importance de préserver la vitalité de leur langue, le michif.

Les anciens et les gardiens du savoir inuits peuvent intégrer des récits de Sedna dans les discussions.

De nombreuses cultures autochtones peuvent s'exprimer et donner vie à la pièce avec des récits de Sedna, de la Fille du Ciel ou de la Terre mère - tous des personnages féminins qui surmontent les obstacles sur l'île de la Tortue.

¹ Maria Yellow Horse Braveheart, « The Historical Trauma Response Among Natives and Its Relationship with Substance Abuse: A Lakota Illustration », *Journal of Psychoactive Drugs*, vol. 35, n° 1, 2003, p. 7-13.

Sujets de discussion

Les sujets de discussion mentionnés ci-dessous sont facultatifs et ne sont pas obligatoires pour réaliser les activités. Les sujets proposés visent à orienter les cercles de partage ou les activités communautaires en matière de sensibilisation à la traite des personnes. Les sujets de discussion ou les questions sont uniquement destinés à servir de guide pour la sensibilisation et le partage d'informations.

Les facilitatrices et facilitateurs peuvent souhaiter organiser des discussions sur les sujets proposés ou les partager avec les participantes et participants afin de contribuer à la sensibilisation.

Qu'est-ce que la traite des personnes?

La traite des personnes est une infraction pénale très grave, assortie de peines très lourdes. Le Code criminel du Canada la définit comme le fait de recruter, de loger ou de contrôler les mouvements d'une personne et d'utiliser des moyens comme la force, la contrainte physique ou psychologique ou la tromperie afin de les exploiter à des fins de travail forcé ou de services sexuels.

Qui est à risque de la traite des personnes?

Presque toute personne peut être à risque d'être victime de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Les trafiquants identifient les vulnérabilités d'une personne et ciblent ensuite ces vulnérabilités pour gagner sa confiance et établir un lien. Comme tout le monde est vulnérable, tout le monde peut être exposé au risque d'être victime de la traite des personnes.

Toutefois, il existe un certain nombre de facteurs de risque particuliers qui peuvent accroître la vulnérabilité d'une personne :

- La plupart des personnes qui subissent une forme d'exploitation sexuelle sont des femmes et des filles, mais les garçons, les hommes et les personnes 2SLGBTQ+ sont également visés.
- En moyenne, l'âge de recrutement aux fins de la traite sexuelle est de 13 ans².
- Les sans-abris et les jeunes marginalisés sont souvent la cible des trafiquants du sexe.
- Les jeunes qui manquent de confiance en eux ou qui rencontrent des problèmes de harcèlement, de discrimination, de pauvreté, de maltraitance, d'isolement ou d'autres problèmes sociaux ou familiaux sont également des cibles potentielles.
- En raison de l'histoire de la colonisation et des sources de discrimination systémique, les femmes et les filles autochtones sont plus susceptibles d'être prises pour cibles.
- La toxicomanie, les problèmes de santé mentale et les déficiences intellectuelles sont également des facteurs de risque.

Quels sont les indicateurs de la traite des personnes?

Dans la plupart des cas, la personne connaît son trafiquant. Souvent, il s'agit d'un membre de sa famille ou d'une personne avec laquelle elle a une relation. Voici quelques étapes qui peuvent se produire dans le cadre de la traite des personnes.

LEURRE : Le trafiquant sexuel peut être un inconnu, une connaissance ou un contact sur les réseaux sociaux qui va soudain s'intéresser beaucoup à toi et te dire des paroles gentilles, t'accorder de l'attention, te proposer des sorties et t'acheter plein de choses.

PRÉDATION : Le trafiquant sexuel peut gagner ta confiance en devenant ton ami ou ton petit ami et en se montrant généreux. Il te dit qu'il t'aime et avec lui, tu te sens extraordinaire. Tu t'habitues à un nouveau train de vie et il t'achète de la lingerie, des accessoires et des vêtements. Il veut te donner l'air plus âgé(e) ou que tu sois plus sexy, et il t'incite à repousser tes limites en te faisant prendre des risques, comme prendre des égoportraits nu(e).

ISOLEMENT : Le trafiquant sexuel essaie de t'éloigner de tes amis et de ta famille, en te faisant croire qu'il est la seule personne qui tient vraiment à toi. Ça l'aide à prendre le contrôle.

MANIPULATION : À un moment donné, le trafiquant sexuel va te demander de faire des actes sexuels pour rembourser l'argent qu'il a dépensé pour toi, pour continuer à t'offrir le même train de vie ou pour que vous puissiez vivre ensemble. Le trafiquant sexuel risque aussi de te dire qu'il doit de l'argent à quelqu'un et qu'il faut absolument faire ce que cette personne demande, sinon la situation va mal tourner.

MENACES : Le trafiquant sexuel va menacer de révéler ce que tu as fait, dans le but de t'humilier, si tu n'acceptes pas de faire des actes sexuels. Il peut aussi menacer de s'en prendre à toi ou à une personne de ton entourage.

EXPLOITATION : Le trafiquant sexuel cherche avant tout à t'exploiter en t'obligeant à coucher avec d'autres personnes afin de te procurer des choses dont tu as besoin ou que tu souhaites obtenir, ou pour de l'argent. Les trafiquants peuvent abuser d'une relation de confiance, d'autorité ou de dépendance avec toi afin de t'exploiter. Si tu refuses, le trafiquant peut menacer de

s'en prendre à toi ou à une personne de ton entourage. Il arrive souvent qu'on ne soit pas pleinement conscient de la coercition et du comportement menaçant parce qu'ils sont communiqués de manière indirecte. La traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle est différente du travail du sexe consensuel, où la personne est âgée de plus de 18 ans et a la capacité juridique de donner son consentement.

Une personne peut-elle consentir à être un objet d'exploitation sexuelle?

Même si vous avez dit oui à un moment donné, cela ne signifie pas que vous avez accepté d'être victime d'exploitation sexuelle. Personne ne peut accepter d'être victime de la traite des personnes. Les trafiquants gagnent votre confiance et prétendent se soucier de vous pour pouvoir vous manipuler. Toute personne âgée de moins de 18 ans ne peut légalement consentir à avoir des relations sexuelles en échange d'argent, de drogues, d'alcool, d'un logement, d'un moyen de transport, de nourriture ou de tout autre objet ou nécessité. La personne qui manipule et exploite une personne de moins de 18 ans commet un crime.

² Linda A. Smith, Samantha Healy Vardaman, Melissa A. Snow, « The National Report on Domestic Minor Sex Trafficking », *Shared Hope International*, mai 2009. sharedhope.org/wp-content/uploads/2012/09/SHI_National_Report_on_DMST_2009.pdf; et « No More: Ending Sex Trafficking in Canada Report of the National Task Force on Sex Trafficking of Women and Girls in Canada », *Canadian Women's Foundation*, 2014. canadiancentretoendhumantrafficking.ca/wp-content/uploads/2016/10/No-More-Ending-Sex-Trafficking-in-Canada.pdf

Choses à faire lors d'une révélation

CROYEZ ce que l'enfant vous dit. Une réaction courante à la révélation d'un enfant est le déni. Des questions comme « Es-tu sûre que c'est ce que la personne voulait dire? » ne sont pas utiles en cas de révélation. Cela est parfois difficile à croire en se fondant sur votre relation ou sur l'image que vous avez de la personne.

OFFREZ un environnement sécuritaire. Veillez à ce que le lieu soit discret et sécuritaire. Si vous êtes facilitatrice ou facilitateur, assurez-vous de disposer d'un lieu pour parler avec l'enfant en toute confidentialité. L'enfant a besoin de votre confiance et de votre soutien. Parlez lentement et gardez un comportement calme. Concentrez-vous sur la création d'un environnement sécuritaire.

NOTEZ des citations exactes. Il peut être utile de noter des citations exactes de ce que l'enfant a dit au cas où d'autres parties interviendraient, comme la police, l'école ou les services de protection de l'enfance. N'écrivez pas en présence de l'enfant.

AYEZ des connaissances en matière de maltraitance et de négligence. Si possible, il est bon de pouvoir compter sur une facilitatrice ou un facilitateur qui a déjà eu à gérer des cas de maltraitance et de traite de personnes afin qu'elle ou il soit prêt(e) à aider tout enfant qui en parle.

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes en danger, vous pouvez parler à un adulte en qui vous avez confiance ou appeler la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes, un service confidentiel, au 1 833 900-1010 afin d'obtenir des renseignements et un soutien.

Quels sont les signes qu'une personne pourrait faire l'objet de prédation?

Voici les signes indiquant qu'une personne pourrait faire l'objet de prédation :

- La personne s'éloigne de sa famille et de ses amis.
- Elle reste secrète sur ses activités.
- Elle a un nouveau petit ami, une nouvelle petite amie ou encore un ami ou une amie qu'elle ne veut pas présenter à ses amis ou à sa famille.
- Elle passe soudainement du temps avec une ou plusieurs personnes plus âgées.
- Elle sort plus souvent le soir et rentre plus tard.
- Elle manque l'école ou ses résultats scolaires sont en baisse.
- Elle porte des vêtements plus sexualisés.
- Elle porte de nouveaux vêtements ou des bijoux qu'elle n'a pas les moyens de s'acheter.
- Elle acquiert soudain un nouveau ou un deuxième téléphone portable dont elle garde le numéro secret.

Quels sont les signes qu'une personne pourrait faire l'objet d'exploitation sexuelle?

- La personne n'est pas autorisée à parler en son nom et ses activités sont contrôlées par quelqu'un d'autre.
- Elle a moins de 18 ans et elle se livre à la prostitution ou travaille dans l'industrie du sexe.
- Elle travaille ou offre des services sexuels afin de rembourser une dette importante.
- Elle semble craintive, anxieuse, déprimée, soumise, tendue ou nerveuse/paranoïaque. À titre d'exemple, elle cherche à éviter le regard de son interlocuteur ou montre une certaine crainte en présence de policiers.
- Elle montre des signes de maltraitance, comme des contusions, des brûlures de cigarette ou des fractures.
- Elle arbore des tatouages ou des symboles de marquage, et notamment des noms.
- Elle ne possède rien et n'a pas d'argent.
- Elle semble sous-alimentée ou mal soignée.
- Elle est fréquemment déplacée d'un endroit à l'autre et ne connaît pas bien son environnement.
- Elle a été portée disparue.

Choses à faire lors d'une révélation

FAITES un signalement en cas de tout doute de maltraitance et de négligence. Si vous soupçonnez que l'enfant ou un autre enfant est maltraité, signalez-le aux autorités compétentes.

TROUVEZ des soutiens culturels. Historiquement, les communautés autochtones ont été victimes d'abus sexuels dans les pensionnats et les externats indiens. Des déclencheurs surviennent souvent, c'est pourquoi il est important de chercher du soutien auprès du centre d'amitié local, de l'organisme de santé autochtone ou d'autres lieux culturels, ainsi qu'auprès des fournisseurs de services de lutte contre la traite des personnes autochtones. Les adultes survivants peuvent ne pas se rendre compte qu'ils sont des survivants avant d'avoir interagi avec d'autres personnes. Il est important d'intégrer les soutiens culturels dans les discussions.

Choses à ne pas faire lors d'une révélation

NE FAITES PAS d'hypothèses.

Écoutez plus que vous ne parlez. Ne mettez pas de mots dans la bouche de l'enfant et ne supposez pas que vous savez ce qu'il veut ou va dire. Laissez l'enfant utiliser un langage qui favorise un sentiment de sécurité. Respectez le rythme de l'enfant.

NE FAITES PAS d'interrogatoire. Ne posez pas beaucoup de questions à l'enfant, surtout des questions suggestives, c'est-à-dire des questions auxquelles vous apportez une réponse possible. Cela peut être déroutant pour l'enfant et il risque de se taire. Ne demandez pas de détails à l'enfant. Cela peut rendre plus difficile pour l'enfant de vous parler de l'abus. Cela peut également interférer par inadvertance avec les enquêtes qui pourraient suivre la révélation.

NE FAITES PAS de promesses. Ne dites pas à l'enfant que vous ne direz à personne ce qu'il vous dit. L'enfant aura des craintes par rapport à ce qui se passera ensuite, alors dites-lui ce que vous allez faire, ce qui va se passer ensuite et à qui d'autre il devra parler.

Ils n'ont pas à parler à d'autres personnes, mais vous devez leur dire que vous devez faire un rapport. Vous ou quelqu'un que vous connaissez les soutiendra tout au long de la démarche. Cela permet à l'enfant de se sentir maître de la suite des choses dans les limites de la loi.

Quelles sont les fausses idées concernant la traite des personnes?

Fausse idée : La traite des personnes est un crime international qui implique d'introduire illégalement un clandestin dans un pays.

Fait : On confond parfois la traite des personnes avec le passage de clandestins, mais en réalité, la traite des personnes n'implique pas forcément de faire passer la frontière à quelqu'un, ni même de forcer une personne à se déplacer. Dans la plupart des cas signalés en Ontario, les victimes viennent du Canada et sont recrutées à l'intérieur du pays³.

Fausse idée : La traite des personnes est une réalité qui concerne les pays en voie de développement, et non les endroits comme l'Ontario.

Fait : La traite des personnes se produit partout dans le monde, y compris en Ontario. En 2018, 228 cas de traite de personnes ont été signalés à la police à l'échelle nationale; 149 provenaient de l'Ontario⁴. Comme la traite des personnes semble être un crime très peu signalé, il est fort probable que le nombre de cas soit en réalité bien plus élevé. Les victimes de la traite des personnes peuvent ne pas se manifester par crainte de représailles de la part de leur trafiquant. Souvent, on fait croire aux victimes qu'elles sont responsables de leur situation et elles craignent d'être tenues criminellement responsables si elles s'adressent à la police.

Fausse idée : Les travailleuses et travailleurs du sexe sont victimes de la traite de personnes.

Fait : Lorsqu'une personne adulte consent librement à avoir des relations sexuelles rémunérées et qu'elle n'est pas exploitée ni contrôlée par quelqu'un d'autre, on ne peut pas parler de traite des personnes.

Fausse idée : Seules les personnes qui consomment des drogues ou qui présentent d'autres facteurs de risque graves sont exposées à la traite sexuelle.

Fait : Bien que certains groupes, comme les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQ+ autochtones, aient été désignés comme étant à risque, il existe aussi des cas qui ne présentent aucun facteur de risque. Dans ces cas-là, les trafiquants visent souvent de très jeunes personnes et cherchent à gagner leur confiance durant une période de « prédation » avant de les exploiter. Ces risques existent également pour les communautés autochtones en milieu urbain.

Fausse idée : Si la personne n'est pas enfermée à clé ou enchaînée, elle peut tout simplement s'échapper.

Fait : Certaines victimes de la traite sexuelle sont contrôlées et surveillées en permanence et n'ont pas la possibilité de demander de l'aide. D'autres peuvent ne pas comprendre ou admettre qu'elles sont victimes d'un crime. Dans certains cas, les victimes ont tellement peur de leur trafiquant ou de la police qu'elles n'osent pas partir. Il arrive également qu'elles soient manipulées et qu'elles croient que le trafiquant est la seule personne qui se soucie d'elles et qu'elles ont donc tout intérêt à rester avec lui.

³ « No More: Ending Sex Trafficking in Canada Report of the National Task Force on Sex Trafficking of Women and Girls in Canada », *Canadian Women's Foundation*, 2014. canadiancentretoendhumantrafficking.ca/wp-content/uploads/2016/10/No-More-Ending-Sex-Trafficking-in-Canada.pdf

⁴ « Statistiques des crimes fondés sur l'affaire », *Statistique Canada*, 2020. www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=3510017701&request_locale=fr

Choses à ne pas faire lors d'une révélation

NE PORTEZ PAS de jugement. Ne parlez pas de manière négative. Même si l'enfant révèle des choses terribles qui ont pu se produire aux mains d'un membre de la famille, d'un étranger ou d'un ami, il se peut qu'il aime encore cette personne et qu'il commence à peine à reconnaître qu'il a été maltraité. Rassurez l'enfant en lui disant que ce n'est pas de sa faute et qu'il n'a rien fait de mal.

NE POSEZ PAS de questions qui laissent entendre que l'enfant est fautif.

- Pourquoi ne pas me l'avoir dit plus tôt?
- Que faisais-tu là?
- Pourquoi n'as-tu pas arrêté?
- Qu'est-ce que tu as fait pour que cela se produise?
- Dis-tu la vérité?

N'oubliez pas qu'il est de la responsabilité des adultes d'agir et de veiller à la sécurité des enfants. Les enfants ne sont jamais responsables des abus sexuels qu'ils subissent.

Aucune victime ne doit être blâmée.

NE FAITES PAS honte à l'enfant et ne remettez pas en question son identité de genre ou sa sexualité. Les enfants, les jeunes et les personnes 2SLGBTQ+ peuvent exprimer leur sexualité et leur identité et on ne doit pas les faire se sentir honteux ou les blâmer. Cela ne justifie pas les abus. Les adultes sont tenus de ne pas exploiter sexuellement les enfants par le biais de tiers, de liens familiaux ou de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

Études de cas

Ces études de cas sont des exemples fictifs de la manière dont la traite sexuelle peut se produire dans la vie des femmes et des jeunes autochtones. Elles visent à faciliter les discussions à ce sujet et sur les moyens de renforcer la prévention et la sensibilisation.

Première étude de cas : Linda est originaire d'une communauté des Premières Nations accessible par avion. Elle doit quitter sa famille afin de poursuivre ses études secondaires dans une grande ville. Linda a 14 ans et est en 9^e année. Elle est la troisième enfant d'une famille de quatre. Sa mère est une mère célibataire. Sa famille reste dans sa communauté. Le père de Linda est incarcéré et n'a pas été en contact avec Linda ni avec ses frères et sœurs.

Linda vit en pension chez un membre non autochtone de sa parenté. Cette personne n'inclut pas Linda dans les activités familiales et lui impose des règles différentes, comme de conserver ses aliments sous clé. Linda n'est pas autorisée à utiliser le téléphone pour effectuer des appels interurbains. Linda se sent isolée et seule. Linda s'automutile pour atténuer sa solitude. Le parent pensionnaire menace de la mettre dehors à cause de l'automutilation, ce qui fait craindre à Linda d'être sans abri. Elle commence à passer plus de temps loin de son lieu de pension.

À l'école, elle rencontre une fille plus âgée qui se lie d'amitié avec elle et l'invite à une fête dans une maison durant la fin de semaine. Les adultes présents à la fête donnent à Linda de la drogue, de l'alcool et de l'argent en échange d'activités sexuelles. Les demandes de rapports sexuels deviennent plus fréquentes et plus violentes. Linda consomme plus de substances pour faire face à la douleur mentale et physique.

La dernière fois que Linda a consommé, elle s'est réveillée dans une maison étrange avec des gens qu'elle ne connaissait pas. Linda ne va plus à l'école. Sa relation avec le parent chez qui elle est en pension n'existe pratiquement plus. Ni cette personne ni l'école n'ont signalé sa disparition. La mère de Linda communique avec le parent chez qui elle est en pension pour savoir où se trouve Linda. Le parent de la pension lui indique que Linda n'est plus là depuis quelques jours. La mère de Linda contacte le personnel de l'école qui déclare que Linda est absente depuis deux semaines. La mère de Linda fait appel à un fournisseur de services communautaires pour qu'il l'aide à retrouver sa fille.

Deuxième étude de cas : Bernice est une jeune fille de 13 ans qui vit dans un foyer de groupe. Elle est d'origine autochtone. Elle a été prise en charge depuis son enfance. Elle a été enlevée à sa mère à sa naissance en raison de la santé mentale et des dépendances de sa mère. Son père est inconnu. Bernice n'a pas de lien avec sa communauté, car ses grands-parents n'ont pas pu la prendre en charge. C'est pourquoi Bernice a été placée dans de nombreux foyers d'accueil jusqu'à ce qu'elle commence à habiter dans un foyer de groupe. Des enquêtes ont été menées lorsque des allégations d'abus sexuels ont été faites contre ses anciens parents adoptifs. La documentation montre que ces allégations étaient sans fondement.

Jusqu'à maintenant, les dossiers indiquent que les placements de Bernice n'ont pas été fructueux en raison de ses problèmes de comportement. Elle s'automutile, est provocante et a des hauts et des bas émotionnels extrêmes. Elle a entrepris

des séances de consultation avec un psychologue. Des évaluations cliniques ou thérapeutiques sont en cours, mais il y a une liste d'attente de six mois à un an.

L'école ordinaire n'a pas fonctionné pour Bernice. Elle a commencé à participer à un programme scolaire alternatif où elle s'est liée d'amitié avec un adolescent avec qui elle se tient fréquemment. Elle commence à recevoir des cadeaux. Le personnel du foyer de groupe commence à l'interroger sur l'origine de ces cadeaux. Elle répond : « De son oncle. » Bernice devient plus provocante, manque le couvre-feu et est toujours ivre. À un moment donné, Bernice est retrouvée

extrêmement incohérente au centre commercial et est conduite aux urgences où elle est soumise à une évaluation de 72 heures. Elle est vue par un psychologue qui suspecte un trouble bipolaire. Bernice quitte les urgences et est ramenée au foyer de groupe.

Bernice est portée disparue du foyer de groupe à de nombreuses reprises. Bernice dit à ses amis qu'elle part en voyage à Ottawa avec son oncle. On n'a pas de nouvelles d'elle depuis deux semaines, mais elle a été repérée à Sudbury sur les médias sociaux.



« Dancing Between Cultures »
Kayla Lewis - artiste ojibwée/pottowatomi

Troisième étude de cas : Jaycee a 13 ans. Elle adore Snapchat, Instagram et Facebook. Elle passe la plupart de son temps sur ces sites de médias sociaux. La mère de Jaycee travaille à plein temps et fait généralement des quarts de travail supplémentaires durant la fin de semaine, de sorte que Jaycee est souvent à la maison sans surveillance. Le père de Jaycee est décédé il y a quelques années. Il a laissé sa mère avec une dette financière en raison de sa dépendance à l'alcool et au jeu.

Dernièrement, Jaycee a discuté avec un garçon qu'elle a rencontré sur Facebook, Marcus, qui est de Toronto. Jaycee lui a confié que sa mère travaille beaucoup et qu'elle reste à la maison pour surveiller son petit frère.

Marcus a dit à Jaycee qu'elle pouvait venir vivre dans son penthouse au centre-ville. Il lui a également dit qu'elle pourrait être la vedette de son prochain vidéo-clip. Jaycee pense que Marcus et elle sortent ensemble. Marcus n'est pas un artiste de la musique. En fait, il est membre d'un gang connu pour son proxénétisme et son trafic, ainsi que pour son trafic de drogue et d'armes. Il s'agit d'un important syndicat du crime à travers le Canada.

Il ne faut que deux semaines de bavardage avec Marcus pour que Jaycee décide de s'enfuir pour le rencontrer. À la fin des trois semaines de lune de miel, Jaycee se trouve dans une autre ville et une autre province et a été vendue à l'industrie du sexe.

Quatrième étude de cas : Kelly a été placée sous la responsabilité d'une société d'aide à l'enfance. Elle a été placée dans un foyer de groupe parce qu'elle s'est enfuie et s'absente de l'école. Kelly apprend que sa cousine aînée, Ashley, se trouve dans le même foyer de groupe. Ashley a eu une relation avec un trafiquant connu et est l'un de ses recruteurs. Ashley convainc Kelly de s'enfuir avec elle.

Kelly est présentée au proxénète d'Ashley qui les emmène en voyage. Les filles s'amusent beaucoup. Le proxénète gagne la confiance

de Kelly et les deux filles retournent au foyer de groupe.

Ashley s'enfuit. Quelques jours plus tard, Kelly s'enfuit pour la rejoindre. Cette fois, c'est différent. Ashley dit à Kelly que son petit ami est endetté à cause de tous les voyages qu'elles ont faits. Ashley l'aide en lui faisant des massages nus. Elle montre à Kelly tout l'argent qu'elle gagne, un nouvel iPhone 11 et des chaussures, et lui dit qu'elle a aidé son petit ami à rembourser ses dettes. Kelly n'a jamais pu s'offrir de belles choses. Il ne faut pas longtemps à Ashley pour convaincre Kelly de la rejoindre.

Cinquième étude de cas : Breanne lutte contre la toxicomanie et a contracté une dette de 2 000 \$ auprès de son vendeur de drogue. Le vendeur a une solution. Il couchera avec elle et 200 \$ seront soustraits de sa dette. Breanne n'a pas d'autre choix que de coucher avec lui. Le vendeur connaît aussi quelques hommes qui paient cher pour des filles fraîches. Breanne accepte de coucher avec eux pour rembourser sa dette. Sa dette ne disparaîtra jamais. Bientôt, Breanne se retrouve dans la rue à vendre son corps pour nourrir son habitude qui lui coûte 200 \$ par jour. Breanne est maintenant prise dans un cercle vicieux d'indignité et de douleur.

Sixième étude de cas : Cheyenne est issue d'une communauté des Premières Nations qui doit envoyer des membres de la communauté dans la grande ville afin de leur permettre de poursuivre des études secondaires. C'est la première fois que Cheyenne s'absente de chez elle pendant une période prolongée. Elle est très proche de ses parents et est extrêmement proche de sa grand-mère qui vit avec sa famille.

Cheyenne est une bonne élève. Elle n'a jamais fait de peine à personne à la maison, à son école ou au sein de sa communauté. Elle a de bonnes notes, mais ces derniers temps, elle a eu le mal du pays. Elle a commencé à boire de l'alcool et à fumer du cannabis.

Cheyenne est allée à une fête et a subi un viol collectif. Le lendemain, après l'école, elle est allée avec une fille chez un ami. L'ami était un homme de 57 ans qui lui a offert de l'argent pour le regarder faire l'amour avec son amie. Cheyenne a accepté. Le lendemain, l'homme a placé des annonces sur LeoList pour promouvoir Cheyenne et son amie.

Cheyenne a maintenant disparu et fait l'objet d'un trafic à travers le Canada. Trop honteuse pour appeler chez elle, elle envoie un message à sa mère via les médias sociaux pour la supplier de l'aider.

Septième étude de cas : La Première Nation de Tribal Lake vient d'ouvrir une mine ayant un accès routier à la communauté. Un grand nombre de mineurs vivent désormais à proximité de la communauté. Récemment, quelques filles ont été retrouvées dans la zone résidentielle de la mine. Des rumeurs circulent dans la communauté disant qu'elles étaient là pour divertir les mineurs et avoir des relations sexuelles avec eux et qu'elles étaient payées avec de la drogue et de l'alcool.

La mère d'une des filles a trouvé une grosse somme d'argent et lorsqu'elle a interrogé sa fille à ce sujet, cette dernière a dit qu'elle l'avait gagnée. La bande n'avait pas interdit les contacts avec la communauté dans le contrat des mineurs. La bande n'a pas reçu de formation formelle sur la traite des personnes et les risques d'exploitation.

Huitième étude de cas : Julia est une jeune mère célibataire de deux adolescentes. Elle s'est installée dans un logement public et a rencontré un homme dans un bar voisin. Dans le quartier, on dit que c'est un proxénète. La police a appelé la société d'aide à l'enfance afin d'exprimer ses préoccupations concernant la sécurité des enfants. Une travailleuse sociale lui a rendu visite et n'a rien constaté d'anormal. À première vue, la maison est propre, il y a de beaux meubles et les adolescentes sont bien habillées.

Les filles ne parlent pas beaucoup du petit ami de leur mère. Elles disent à la travailleuse sociale qu'elles sont punies pour avoir manqué le couvre-feu et qu'elles en sont bouleversées. La travailleuse sociale part.

Deux jours plus tard, la travailleuse sociale est contactée par le centre de jeunes au sujet d'une rumeur selon laquelle les filles seraient exploitées. Une enquête plus approfondie révèle que le petit ami de la mère est un proxénète. Maintenant, plusieurs jeunes filles se présentent pour en parler avec le personnel du centre de jeunes.

La tactique de recrutement du proxénète consiste à se concentrer sur les mères célibataires ayant des adolescentes. Il noue une relation avec la jeune mère, puis il la brise. Par la suite, il cible ses filles. Il préfère approcher des femmes qui sont pauvres et vulnérables. Il dispose d'un accès facile parce que sa mère vit dans le même complexe résidentiel que ses victimes.

Les études de cas ont été fournies par les membres de la Table ronde des survivantes et survivants de la traite des personnes et de l'Ontario Native Women's Association.

Activités

Les pratiques et les enseignements culturels autochtones peuvent être utilisés pour aborder la question des conséquences de la colonisation qui ont conduit les trafiquants du sexe à cibler les femmes, les jeunes et les personnes 2SLGBTQ+ autochtones. Diverses activités peuvent contribuer à sensibiliser ces personnes à la nécessité de mettre fin à la traite sexuelle. Dans la mesure du possible, les discussions devraient être menées par des survivantes et survivants et en particulier par des survivantes et survivants autochtones.

Un cercle de partage est un espace de soutien et d'attention dans lequel les protocoles culturels sont respectés. Les cercles de partage rassemblent de jeunes autochtones pour discuter de sujets difficiles.

Lorsque le sujet est la traite des Autochtones, de nombreuses émotions et craintes peuvent surgir. La présence dans les cercles d'anciens autochtones, de gardiens du savoir traditionnel et de fournisseurs de services communautaires, de conseillères,

de conseillers et de thérapeutes qui connaissent les traumatismes est idéale, mais pas toujours possible. Les facilitatrices et facilitateurs sont invités à orienter les survivantes et survivants et les participantes et participants vers les soutiens nécessaires après le cercle de partage.

Les réunions des dirigeants et des membres de la communauté autochtone, les rassemblements communautaires et culturels, les pow-wow et les conférences créent des espaces de discussion et de partage d'informations.

Les présentations, les discussions avec les survivantes et survivants, l'art public, la fabrication de tambours, de perles, de sachets de médicaments et d'autres activités artistiques peuvent aider à rassembler les communautés afin d'aborder ce problème et de favoriser la guérison.

La coordination des services locaux est essentielle pour soutenir les victimes et les survivantes et survivants de la traite des

personnes. Les plans communautaires de sécurité et de bien-être élaborés avec le responsable des services municipaux, les fournisseurs de soins de santé et la police, etc. peuvent constituer des ressources

supplémentaires afin de déterminer et d'appuyer des stratégies proactives contre la traite des personnes.

1. Discussion avec les survivantes et survivants

Amener les survivantes et survivants de la traite des personnes - en particulier les Autochtones - à parler à la communauté permet d'apporter des nuances importantes dans la discussion. Les survivantes et survivants peuvent s'identifier en tant que survivantes et survivants autochtones de la traite des personnes ou en tant que victimes. Il est important de respecter le nom que les survivantes et survivants se donnent pour créer des espaces sécuritaires et inclusifs où ils peuvent partager leurs expériences.

Les survivantes et survivants peuvent souhaiter inclure tous les genres dans leur discours, demander des espaces non genrés, des espaces inclusifs ou des espaces où seules les femmes et les personnes identifiées comme telles discutent des problèmes. Les anciens, les gardiens du savoir, les guérisseurs et d'autres personnes ayant une formation en matière de soins adaptés aux traumatismes culturels peuvent orienter les discussions.

Avant les séances, les facilitatrices et facilitateurs devraient accompagner les survivantes et survivants dans le cadre du programme afin de veiller à ce que l'expérience évite qu'elles ou ils se sentent traumatisés ou revictimisés. Les facilitatrices et facilitateurs devraient également s'assurer que les survivantes et survivants bénéficient des soutiens nécessaires à leur participation avant, pendant et après les rencontres.

2. Activités artistiques

Les activités artistiques portant sur des thèmes particuliers liés à la traite des personnes peuvent créer un milieu favorable au partage et au renforcement de la résilience. Des images et des phrases positives peuvent être créées grâce à une nouvelle activité artistique qui permet également aux participantes et participants d'apprendre une nouvelle façon de créer des œuvres artistiques et d'exprimer leurs idées et leurs récits. La création de récits est une activité puissante dans les cultures autochtones et est perçue comme un moyen de créer de nouvelles réalités ou de se rapprocher des ancêtres et des connaissances traditionnelles. Les personnes qui participent à ce type d'activités peuvent également exposer leurs œuvres afin de contribuer à la sensibilisation à l'égard de la traite des personnes et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes autochtones.

La fabrication de mocassins, de mukluks ou de sachets de médicaments ornés de perles est un exemple d'activité artistique que l'on retrouve dans les cultures autochtones.



« Anybody's Child »

Martha Kyak - artiste inuite, couturière et éducatrice

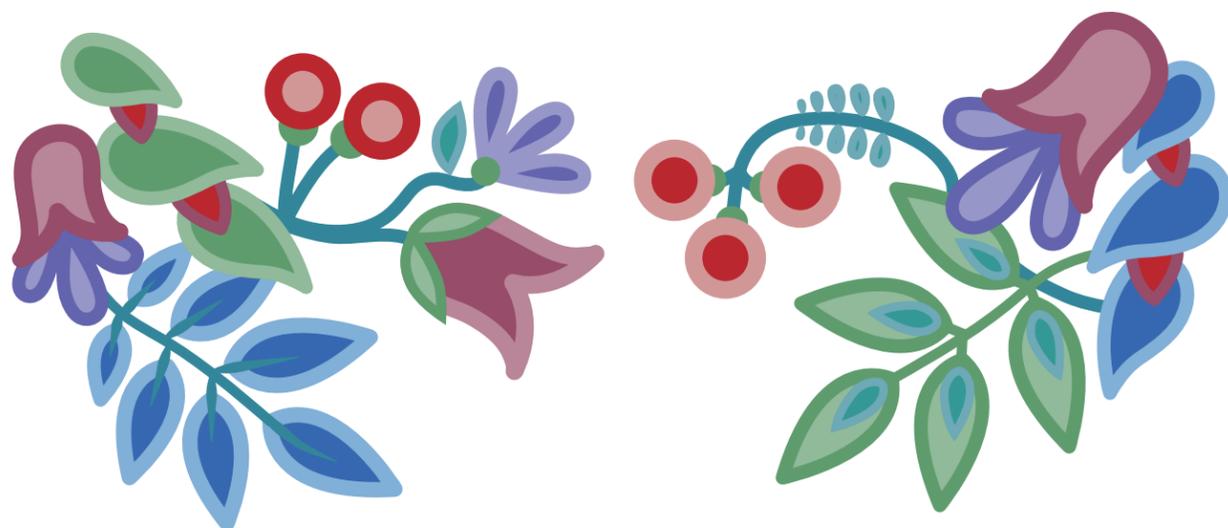
3. Apprentissage sur le terrain

Les anciens et les gardiens du savoir dirigent les activités d'apprentissage sur le terrain qui montrent comment valoriser les cultures et les modes d'apprentissage autochtones. Les lieux extérieurs locaux deviennent des espaces sécuritaires où l'on ne porte aucun jugement afin que les jeunes apprennent les enseignements traditionnels sur les relations et les valeurs saines, comme les rôles et les responsabilités des clans.

Raconter des récits dans un tipi, près de l'eau ou sous les étoiles stimule l'imagination lorsque les gardiens du savoir parlent de la Fille du ciel, de la Terre mère ou de Sedna.

Lors des randonnées permettant d'identifier des plantes médicinales, les jeunes développent une relation avec la Terre en apprenant les propriétés curatives de plantes, comme le cèdre, dans les thés ou les bains.

De nombreuses activités d'apprentissage sur le terrain, comme la pêche, le pistage, la récolte, la cuisine à feu ouvert, le canot, la construction d'abris, les cérémonies, les cercles de partage, le tambour, le chant et la danse, relient les jeunes à la Terre.



4. Cercles de partage

Certaines choses à faire et à ne pas faire.

1. Respectez le droit de chacun de s'exprimer librement sans interruption.
2. Faites preuve de respect en n'accaparant pas tout le temps pour raconter votre propre histoire. Remettez la plume en main propre en temps voulu afin que chacun ait le temps de partager.
3. Veillez à faire le tour du cercle deux fois ou plus afin que chacun ait la possibilité de dire ce qu'il souhaite.
4. Un soutien par les pairs devrait être offert afin de traiter les questions soulevées qui déclenchent également des réactions.
5. Gardez une partie du cercle ouverte afin que les enseignements spirituels puissent y entrer, que personne ne se sente piégé et que les gens puissent partir s'ils le souhaitent.
6. Apportez du tabac dans le cercle et placez-le au centre. Les gens peuvent tenir leur tabac lorsqu'ils ont besoin de force. Ils peuvent mettre du tabac sur leur chaise s'ils doivent quitter en raison d'un déclencheur.
7. Mettez en place un système de mots de passe afin d'éviter les déclencheurs et d'envoyer des alertes concernant le soutien des pairs. Si une personne a besoin du soutien de ses pairs et qu'elle quitte le cercle, choisissez un mot de passe accepté par l'ensemble des

participantes et participants que cette personne pourra dire ou écrire sur une feuille de papier à la facilitatrice ou au facilitateur, à l'ancien ou au gardien du savoir. Si elle souhaite être laissée seule à son départ, ce processus garantira qu'elle est libre de partir.

8. Il est entendu dans les cercles de partage que les révélations des participantes et participants ne doivent jamais être partagées hors du cercle. Cela peut être discuté avant et après le cercle, afin de rappeler aux participantes et participants de garder l'espace sécuritaire et d'en préserver la confidentialité.

Les cercles de partage peuvent servir à partager des pratiques judicieuses, des sentiments et des émotions, ainsi que des conseils et des renseignements sur la formation. Les renseignements utiles devraient être fournis au préalable. Les cercles peuvent aider les participantes et participants à analyser leurs sentiments et leurs expériences en lien avec les renseignements.

Les cercles de partage adaptés aux traumatismes peuvent inclure uniquement des jeunes identifiés comme étant de sexe féminin dans un cercle ou des adultes identifiés comme étant de sexe féminin dans un autre cercle. Les 2SLGBTQ+ et les personnes non binaires peuvent souhaiter avoir leur propre cercle.

Cercle de partage – premier exercice

Une lettre à moi-même lorsque j'étais plus jeune

Utilisez une activité de renforcement de l'esprit d'équipe, comme rédiger « Une lettre à moi-même lorsque j'étais plus jeune ». Les participantes et participants peuvent écrire des déclarations d'encouragement et d'attention à eux-mêmes lorsqu'ils étaient plus jeunes. On rédige d'abord, et ensuite, chaque participant lit son texte lorsqu'il se sent à l'aise. Faites deux fois le tour du cercle afin de veiller à ce que tous soient entendus.

Exemple de lettre à moi-même lorsque j'étais plus jeune

Cela peut sembler étrange, mais les choses vont s'améliorer. Je le sais parce que je suis passé par là. Je sais que la vie peut parfois être incertaine et effrayante, mais il faut avoir confiance en soi. Ne te soucie pas d'être poli ou de laisser d'autres personnes décider de ce qui est le mieux pour toi.

Fais confiance à ton instinct.

Souviens-toi qui sont les bonnes personnes et ne te sens pas obligé de faire des choses que tu ne veux pas faire. Demande de l'aide quand tu en as besoin, car il peut être difficile de tout gérer sans amis et sans soutien.

N'oublie pas de tendre la main quand il le faut.

Tu peux être courageux et honnête en affrontant tes peurs et en vivant ta vie à tes propres conditions. Aime-toi et prends soin de toi.

- Nom

Cercle de partage – deuxième exercice

Discussion

Dans les langues autochtones, il n'existe pas de terme pour désigner la vente de sexe. Comment la traite des personnes autochtones est-elle apparue?

Aux fins de la discussion, les ressources comprennent les *Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation*, les conclusions et les appels à la justice du *rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*, ainsi que le rapport *Journey to Safe SPACES: Indigenous Anti-Human Trafficking Engagement Report 2017-18* publié par l'Ontario Native Women's Association. Ces documents peuvent être utilisés pour informer les participantes et participants de la situation des femmes autochtones et leurs besoins en matière de services.

Cercle de partage – troisième exercice

Faire preuve de vigilance

Il peut être difficile de faire preuve de vigilance auprès d'autres personnes. Les participantes et participants peuvent commencer la discussion par un remue-méninges sur les indices de la traite sexuelle, comme le fait que leur amie a de nouveaux vêtements, un nouveau tatouage ou un petit ami plus âgé qui leur dit tout le temps ce qu'elle doit faire. Les indices et les impressions peuvent être discutés.

Les signes avertisseurs peuvent être le fait que des femmes, des filles semblent effrayées, que de jeunes garçons ou des enfants au genre fluide semblent avoir peur de la personne qui s'occupe d'elles ou d'eux. Il faut demander à ces personnes : « Est-ce que ça va? » Les signes avertisseurs comprennent le fait que ces personnes ne sont pas autorisées à parler en leur propre nom, même après leur avoir posé une question plus d'une fois, et si la personne qui s'occupe d'elles ou d'eux semble agressive.

En faisant le tour du cercle de partage, la personne qui prend la parole tient un bâton de parole, une pierre ou une plume pendant qu'elle raconte son histoire. Les participantes et participants peuvent partager leurs expériences en demandant à quelqu'un : « Est-ce que ça va? As-tu besoin d'aide? » Les participantes et participants peuvent discuter de leurs craintes de ne pas toujours savoir comment aider. Partager leurs craintes peut également aider à recueillir des renseignements sur les défis auxquels sont confrontés les femmes, les filles, les enfants, les jeunes et les personnes bispirituelles autochtones ciblés par la traite. On détermine alors des solutions pour soutenir les personnes ayant besoin d'aide.

Cercle de partage – quatrième exercice

Parler aux fournisseurs de services

Parfois, les membres des communautés autochtones craignent de partager ce qui leur arrive. Ils peuvent craindre d'être maltraités ou jugés par les services de protection de l'enfance et la police.

Le fait de partager certaines de ces craintes dans un milieu sécuritaire, tout en réfléchissant afin de trouver des voies d'accès aux services, est un moyen utile de mettre fin à la traite sexuelle.

Parler aux dirigeants

Voici quelques points permettant de faire de la sensibilisation au sujet de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle lors de rassemblements communautaires et d'autres forums d'échange d'informations.

- La traite sexuelle est une crise pour les peuples autochtones en raison de la colonisation et des traumatismes intergénérationnels.
- La traite sexuelle est un problème partout au pays. Bien qu'elle touche de nombreuses personnes issues de différents milieux, les femmes, les filles et les jeunes bispirituels autochtones sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes et des survivantes et survivants de la traite sexuelle que tout autre groupe.
- Au Canada, les femmes autochtones représentent de 4 à 5 % de la population totale et sont surreprésentées dans les cas de traite sexuelle.
- Les femmes, les jeunes filles et les jeunes bispirituels autochtones sont des experts dans la détection des signes de la traite sexuelle. Leurs voix sont inestimables dans la lutte contre cette crise. Ces personnes sont des chefs de file dans le renforcement de l'autonomie et la lutte contre les dangers auxquels elles sont confrontées. Les campagnes visant à stopper la traite sexuelle doivent tenir compte de leur voix.

Cercle de partage – cinquième exercice

Conteurs

Des images et des phrases positives permettent aux participantes et participants d'exprimer leurs idées et leurs histoires. Pour les peuples autochtones, le récit est un moyen de créer de nouvelles réalités ou de se rapprocher des ancêtres et des connaissances traditionnelles. En collaboration avec les conteurs, les anciens et les gardiens du savoir, les participantes et participants peuvent créer des œuvres d'art et les exposer afin de sensibiliser les gens à la nécessité de mettre fin à la violence contre les femmes et les jeunes autochtones.

Soutien et auto-soins

Il est important de fournir un soutien culturel aux survivantes et survivants et aux participantes et participants aux activités. Il est important de créer des milieux sécuritaires où l'on ne porte aucun jugement, et qui sont inclusifs pour que les survivantes et survivants aient l'impression que leur expertise et leurs points de vue sont bien accueillis.

Les anciens, les gardiens du savoir ou les survivantes et survivants peuvent créer des images de sécurité grâce à des ateliers artistiques, comme la poésie ou l'écriture, la narration d'histoires, le perlage, la fabrication de tambours et d'autres idées liées à la culture.

Des objets culturels sacrés comme des instruments de musique et des tambours ou des plumes et des pierres peuvent être apportés pour les jeunes autochtones qui ont besoin d'aide.

Les activités d'apprentissage sur le terrain sont excellentes pour le suivi. Lors d'une randonnée permettant d'identifier des plantes médicinales, les participantes et participants apprennent à connaître les plantes avec l'aide d'un aîné ou d'un gardien du savoir. Les participantes et participants apprennent à se sentir ancrés dans la terre en plaçant du tabac près de l'eau afin d'offrir des remerciements.

Les exercices de respiration aident les participantes et participants à se concentrer et à commencer à partager. On peut les inviter à inspirer et à expirer, soit en comptant brièvement, soit, idéalement, en ayant une image à l'esprit. Certaines participantes et certains participants peuvent avoir vécu un traumatisme, ce qui peut faire d'un

simple exercice de respiration, un moment déclencheur et difficile. Laissez chacune et chacun aller à son propre rythme et insistez sur l'inspiration profonde plutôt que de simplement suivre des directives à la lettre.

Les exercices de visualisation d'avenir sont utiles pour le début, le milieu et la fin du cercle. Demandez aux participantes et participants d'imaginer un lieu, une personne, un objet sacré - des choses qui évoquent un sentiment de sécurité ou de pouvoir. Demandez-leur de se souvenir de ces images lorsqu'ils ressentent un déclencheur ou qu'ils se sentent bouleversés.

Pour les cercles de partage, créez un protocole permettant un départ en toute sécurité. Chacune et chacun a le droit de quitter un cercle de partage et chacune et chacun a le droit que ses récits restent confidentiels au sein d'un cercle. Une section du cercle doit toujours être ouverte afin que les gens puissent partir.

Fournissez du tabac afin que les participantes et participants puissent en déposer sur leur siège pendant leur absence. Pour d'autres types de rassemblements, parlez des éléments déclencheurs et des systèmes de soutien comme le soutien par les pairs ou le soutien des anciens en dehors de la discussion.

Fournissez des dépliants qui indiquent les services disponibles aux survivantes et survivants. Cela sera utile lorsqu'elles et ils choisiront de faire un suivi avec les services de soutien.

Des ouvrages de référence, comme l'approche de Maria Yellow Horse Brave Heart décrite dans *Historical Trauma and*

Unresolved Grief Intervention, aident les peuples autochtones à surmonter leur deuil et leur perte en s'appuyant sur des traditions autochtones, comme les cérémonies du cercle.

Parmi les lectures suggérées au sujet de la divulgation, il y a notamment *The Courage to Heal* d'Ellen Bass, un livre sur les voyages de guérison pour les personnes qui ont été abusées sexuellement durant leur enfance. Ellen Bass suggère que les personnes qui souffrent de dysfonctionnements dans leur vie analysent leurs sentiments concernant les traumatismes subis durant leur enfance.

Une autre lecture suggérée est l'ouvrage de Judith Herman, *Trauma and Recovery: The Aftermath of Violence from Domestic Abuse to Political Terror*. Il suggère de classer les traumatismes liés aux abus sexuels, à la violence familiale et à violence en général comme des troubles complexes de stress post-traumatique. De cette façon, les symptômes du syndrome de stress post-traumatique que peuvent présenter les survivantes et survivants peuvent être identifiés et traités.

Autosoins

L'autosoins est une forme de pratique qui peut réduire les effets des déclencheurs. Les déclencheurs sont des événements ou des circonstances externes qui peuvent produire des symptômes émotionnels ou psychologiques inconfortables, comme l'anxiété, la panique, le découragement, le désespoir ou un discours intérieur négatif.

Parmi les exemples d'autosoins pour les facilitatrices et facilitateurs, les participantes et participants et les survivantes et survivants, on peut mentionner le fait de prendre du temps pour reposer son corps et dormir, d'écrire des récits et de la poésie, d'exprimer ses pensées et ses sentiments dans un journal ou avec des anciens et des gardiens du savoir, de passer du temps avec ses proches ou de faire de l'exercice. Il est fortement recommandé de prendre soin de soi-même pour s'occuper activement de sa propre santé mentale et de son bien-être, et pour offrir un soutien plus efficace aux autres.



« Community »

Animikiik'otcii - artiste anishinaabe et galloise



Aide et ressources

Campagne Brisons le silence : stop à la traite sexuelle :

StoptraitedesAutochtones.com

Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes : 1 833 900-1010

canadianhumantraffickinghotline.ca/fr

Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes / Canadian

Centre to End Human Trafficking :

canadiancentretoendhumantrafficking.ca

Jeunesse, J'écoute : 1 800 668-6868

jeunessejecoute.ca

Talk4Healing : 1 855 554-HEAL

talk4healing.com

Une ligne d'assistance téléphonique confidentielle fondée sur la culture pour les femmes autochtones, disponible en 14 langues partout en Ontario.

Anduhyaun, Inc. Pathways to Care Liste des ressources:

Une liste de ressources de soutien pour les survivants et les personnes ayant vécu la traite des personnes.

anduhyaun.org/s/Pathways-to-Care-August-2019.pdf

Human Trafficking Power and Control Wheel:

Fondé sur le modèle Duluth Domestic Abuse Intervention Project, cette roue décrit les types de pouvoir et de contrôle qui peuvent survenir dans les situations de travail et de traite sexuelle.

humantraffickinghotline.org/resources/human-trafficking-power-and-control-wheel

Ressources de l'Ontario pour lutter contre la traite des personnes :

ontario.ca/traitedespersonnes

Initiative de formation en ligne pour lutter contre la traite des personnes :

aiderlesvictimesdelatraitedepersonnes.org

Bulletin d'information du Canada sur la traite de personnes, numéros 1 à 11 :

securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/hmn-trffckng/rsrscs-fr.aspx

Vous avez besoin d'aide?

Pour obtenir de l'information et trouver des services, appelez la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes :

[1 833 900-1010](tel:18339001010)

En cas de danger immédiat ou si vous soupçonnez qu'un enfant ou un adulte est victime de la traite sexuelle, appelez le 911 ou votre service de police local.

StoptraitedesAutochtones.com

Glossaire

Client (délinquant)

Un client est une personne qui achète des services sexuels contre de l'argent ou des avantages matériels. Les clients sont généralement des hommes qui paient des personnes prostituées, soumises à la traite ou victimes d'exploitation sexuelle pour obtenir des services de nature sexuelle. Ce sont les clients qui créent la demande. Que la personne proposant des services sexuels soit une ou un adulte consentant(e) ou non, l'achat de services sexuels est illégal au Canada.

Consentement exprès :

L'activité sexuelle n'est légale que si les deux parties y consentent. Selon la définition figurant au paragraphe 273.1 (1) du Code criminel du Canada, le consentement consiste en l'accord volontaire à une activité sexuelle donnée. Pour établir s'il y a consentement, la loi tient compte de ce que la personne pense et ressent réellement au moment de l'activité sexuelle. Les contacts sexuels ne sont licites que si la personne y a donné son consentement exprès, que ce soit par des paroles ou par son comportement. Le silence ou une attitude passive n'implique en aucun cas qu'il y a consentement.

Ce qu'il faut pour qu'il y ait consentement à une activité sexuelle⁵ :

Le consentement se produit lorsqu'une personne consent volontairement à se livrer à des activités ou à des comportements sexuels précis. Cela exige qu'une personne puisse faire un choix raisonnablement éclairé et que ce choix soit fait librement. Il n'y a

pas de consentement dans les situations suivantes ou des situations semblables :

- S'il y a de la force, des menaces ou une menace de recours à la force pour la jeune personne ou toute autre personne
- S'il y a fraude ou tromperie
- Si une personne autre que l'adolescent(e) accepte en son nom de se livrer à une activité sexuelle
- Si la jeune personne est incapable de consentir
- Si la jeune personne change d'avis ou exprime un désaccord à un moment ou à un autre de l'activité sexuelle

Activités sexuelles auxquelles une personne mineure ne peut jamais consentir :

Une jeune personne ne peut consentir à des activités sexuelles si :

- Cela causera des lésions corporelles à l'une ou l'autre des personnes ou des lésions qui sont plus que passagères ou insignifiantes;
- Cela se produit par suite de la prostitution, du commerce, d'une indemnisation ou d'un échange de quelque nature que ce soit;
- Cela est filmé, photographié ou enregistré de quelque façon que ce soit, y compris audio, est montré ou transmis sur Internet.

Il est également illégal de photographier ou de filmer une personne de moins de

18 ans nue ou partiellement déshabillée. Toute occurrence de ce type de comportement doit être signalée à la police.*

** Il y a une exception juridique très rare et limitée à cela, et un examen par la police ou la Couronne est nécessaire pour déterminer si elle s'applique.*

Types de relation auxquelles une personne mineure ne peut consentir :

Une jeune personne de moins de 18 ans ne peut consentir à des contacts sexuels si sa relation avec l'autre est celle où l'autre personne a la prépondérance des pouvoirs. Les types de relations avec un déséquilibre du pouvoir comprennent :

- Une position de confiance
- Une position d'autorité
- Une relation d'exploitation
- Une relation de dépendance

Remarque : Une personne de moins de 12 ans ne peut pas consentir à une activité sexuelle.

Si une personne a 12 ou 13 ans, elle peut avoir un contact sexuel avec une personne avec qui la différence d'âge est de moins de deux ans.

Si une personne a 14 ou 15 ans, elle peut avoir un contact sexuel avec une personne avec qui la différence d'âge est de moins de cinq ans.

Si une personne a 16 ou 17 ans, elle peut avoir un contact sexuel avec toute autre personne d'au moins 14 ans.

Dans tous les cas de contacts sexuels avec des jeunes de 12 à 17 ans, les seuils suivants doivent être respectés :

- Il y a consentement;
- Le partenaire sexuel n'est pas en position de confiance ou d'autorité;
- Le partenaire sexuel n'est pas dans une relation d'exploitation avec la jeune personne;
- La jeune personne n'est pas en relation de dépendance avec son partenaire sexuel.

⁵ Richardson (née Berry), Runner, Hallick, Rocke et Scheirich, *Understanding and Working with Sexually Exploited/Sex Trafficked Children and Youth*, éd. 2004, 2009 et 2015. Auteures protégées par la loi sur le droit d'auteur. Tous droits réservés.

Exploitation sexuelle

L'exploitation sexuelle désigne l'activité illégale consistant à recruter, à héberger, à transporter, à obtenir ou à fournir une personne, en particulier un mineur ou une mineure, à des fins sexuelles. Personne ne peut consentir à faire l'objet d'exploitation sexuelle.

Limites

Les limites sont les barrières physiques, émotionnelles et mentales que nous établissons pour nous protéger des manipulations, des abus ou d'autres formes de transgression commises par autrui. Les limites permettent de faire la distinction entre, d'une part, notre individualité, nos pensées et nos sentiments et, d'autre part, les pensées et les sentiments d'autrui.

Obtention de services sexuels moyennant rétribution

Selon le droit pénal en matière de prostitution, l'expression « obtention de services sexuels moyennant rétribution » signifie qu'il existe une entente pour la prestation d'un service sexuel précis en contrepartie d'un paiement ou d'un autre type de contrepartie, y compris des drogues ou de l'alcool.

Papa-gâteau (ou « sugar daddy »)

Un « sugar daddy » est généralement un homme fortuné d'un certain âge qui offre de l'argent et des biens à une personne plus jeune en échange de faveurs sexuelles et de contacts intimes. Ce type de relation n'est légal qu'entre adultes consentants de plus de 18 ans.

Passe

Une passe est un acte sexuel accompli contre de l'argent. Une personne faisant l'objet d'exploitation sexuelle est amenée à « faire des passes ». Dans le jargon de la prostitution, une « fille de passe » désigne une femme prostituée ayant des rapports sexuels tarifés avec son « micheton », c'est-à-dire son client.

Personne victime d'exploitation sexuelle

Les personnes victimes d'exploitation sexuelle sont les personnes (femmes, hommes et personnes 2SLGBTQ+) qui sont appâtées et contraintes de fournir des services sexuels.

Proxénète (délinquant)

Un proxénète est une personne qui tire des profits financiers du contrôle et de l'exploitation sexuelle d'autrui.

Les termes « proxénète » et « trafiquant sexuel » sont interchangeable. Personne ne peut pas consentir à être prostitué ou à faire l'objet d'exploitation sexuelle.

Recruteur (délinquant)

Un recruteur est un individu chargé de recruter une personne à des fins d'exploitation sexuelle. Les personnes âgées de moins de 18 ans ne peuvent pas légalement consentir à travailler dans le commerce du sexe.

Relation amoureuse

Un individu qui cherche à exploiter une personne peut la manipuler en lui faisant croire qu'ils sont en couple. De nombreux exploiters emploient cette tactique pour gagner la confiance de leur proie.

Réseau

Un réseau de prostitution (ou plus simplement, un « réseau ») est une organisation clandestine composée de proxénètes (trafiquants sexuels) et de personnes prostituées. Un réseau comporte des règles, différents niveaux de pouvoir et un jargon spécifique. En anglais, le monde de la prostitution peut être désigné de manière argotique par l'expression « the game » (littéralement, « le jeu »), qui peut donner l'impression qu'il s'agit d'un moyen facile et amusant de gagner de l'argent, alors que la réalité est bien moins rose.

Services sexuels

Selon le droit pénal en matière de prostitution, un service sexuel est un service qui est de nature sexuelle et dont le but est de satisfaire les besoins sexuels de la personne qui le reçoit.

Soins adaptés à la culture et tenant compte des traumatismes

Il s'agit de la capacité des fournisseurs de soins à fournir efficacement des interventions qui tiennent compte des traumatismes et qui reconnaissent, respectent et intègrent les valeurs, les croyances et les pratiques culturelles des personnes dans le cadre des interventions.

Soins tenant compte des traumatismes

Le fait de reconnaître les signes et les symptômes de traumatisme chez les personnes soignées, et y être attentif, afin que les interventions ne les traumatisent pas à nouveau.

Survivantes et survivants de la traite sexuelle

Les survivantes et survivants de la traite sexuelle peuvent également s'identifier comme des victimes de crimes et souhaitent souvent souligner l'importance de prévenir toute nouvelle exploitation.

Trafiquant sexuel (délinquant)

Un trafiquant sexuel est un individu chargé de recruter, d'héberger, de transporter, d'obtenir ou de fournir une personne, en particulier un mineur ou une mineure, à des fins sexuelles.

Les termes « trafiquant sexuel » et « proxénète » sont interchangeables; ces deux rôles sont illégaux.

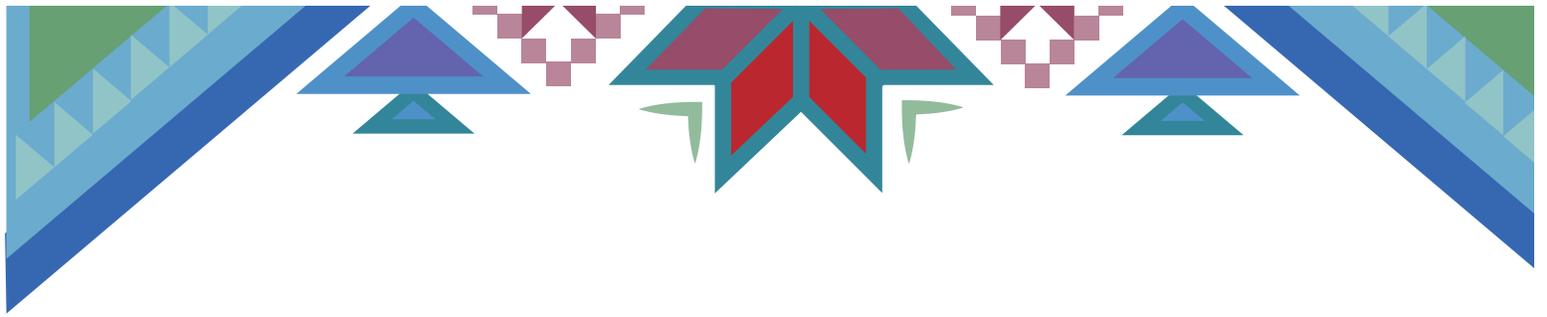
Traite des personnes

D'après la définition donnée par les Nations Unies, l'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de

recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

Victimes de la traite des personnes

Les victimes de la traite des personnes sont considérées comme les victimes d'un crime. Dans ce cas, il peut s'agir d'un enfermement forcé et d'agressions physiques et sexuelles.



Brisons le silence : stop à la traite sexuelle
StoptraitedesAutochtones.com